



N° de résolution
ou annotation



MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. VAUDREUIL-SOULANGES
MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

Séance ordinaire du 10 juin 2019

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe tenue le 10 juin 2019 à 19 h 30 à la salle Maurice-Ravary du Centre sportif Soulanges situé au 100, rue des Loisirs à Saint-Polycarpe.

Sont présents à cette séance les membres du conseil François Lalonde, Pascal Pilon, Pierre Régimbald, François Perreault et Roger Bourbonnais formant quorum sous la présidence du maire Jean-Yves Poirier.

Le conseiller Normand Vincent est absent pour le début de la séance.

Sont également présents Éric Lachapelle, directeur général et secrétaire-trésorier et Me Julie Paradis, adjointe au directeur général et secrétaire-trésorier, responsable du greffe et des communications.

2019-06-126

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le maire Jean-Yves Poirier procède à la lecture de l'ordre du jour préparé pour la séance ordinaire du 10 juin 2019.

Il est proposé par le conseiller Roger Bourbonnais,

ET RÉSOLU

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance ordinaire du 10 juin 2019 tel que rédigé, soit :

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. GREFFE

3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 mai 2019

3.2 Dépôt de la correspondance

4. RESSOURCES HUMAINES

4.1 Ratification du mouvement de personnel – Mai 2019

4.2 Correction - Ratification d'embauche – Manœuvre temporaire aux Services urbains

4.3 Démission – Adjointe aux loisirs, sports, culture et vie communautaire

4.4 Réorganisation temporaire du personnel - Service des loisirs, sports, culture et vie communautaire

4.5 Modification – Politique de travail des employés cadres de la Municipalité de Saint-Polycarpe

5. FINANCES

5.1 Approbation des listes des déboursés et des transferts budgétaires – Mai 2019

5.2 Approbation du compte de dépenses du directeur général et secrétaire-trésorier – Mai 2019

6. SERVICES URBAINS

6.1 Approbation de l'ordre de changement # 1 – Wood Solutions en environnement & infrastructure – Préparation devis – Vidange des boues des étangs aérés



N° de résolution
ou annotation



MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

- 6.2 Octroi de mandat et autorisation de paiement – Efel experts – conseils – Travaux de pavages sur la rue des Prés
- 6.3 Octroi de mandat et autorisation de paiement – Efel experts – conseils – Étude des infrastructures d'eau potable et d'eaux usées

7. URBANISME ET AMÉNAGEMENT

- 7.1 Demande – Dérogation mineure 2019-02
- 7.2 Demande – Dérogation mineure 2019-03

8. SPORTS, LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

- 8.1 Adoption – Politique de subvention sportive et culturelle
- 8.2 Autorisation – Événement « Tour CIBC Charles-Bruneau »
- 8.3 Demande d'aide financière du Club de l'Âge d'Or de Saint-Polycarpe
- 8.4 Demande d'aide financière – Comité Bénévoles des Repas Partagés
- 8.5 Aide financière – Paroisse Notre-Dame-des-Champs – Communauté chrétienne de St-Clet
- 8.6 Appui – Projet les rendez-vous animés – Centre communautaire des aînés de Soulanges
- 8.7 Approbation de l'ordre de changement # 1 – Installation Jeux Tec inc.– Parc de l'Encan

9. RÈGLEMENTS

- 9.1 Avis de motion – Règlement sur la gestion contractuelle, la délégation de pouvoirs, le contrôle et le suivi budgétaire
- 9.2 Avis de motion – Règlement 97-2008-02 modifiant le règlement numéro 97-2008 et 97-2008-01 établissant les conditions de raccordement au service de l'aqueduc
- 9.3 Avis de motion – Règlement 172-2019 sur la tarification des modifications aux règlements concernant le plan d'urbanisme, le zonage, le lotissement et la construction
- 9.4 Adoption – Règlement 169-2019 modifiant le règlement sur les nuisances numéro 107-2009 (RMH 450-2019)
- 9.5 Adoption – Règlement 170-2019 modifiant le règlement sur les systèmes d'alarme numéro 102-2009 (RMH 110-2019)

10. PAROLE AUX CONSEILLERS

11. PAROLE AU MAIRE

12. PÉRIODE DE QUESTIONS

13. LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2019-06-127

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 13 MAI 2019

Conformément à l'article 201 du *Code municipal*, le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 mai 2019 est déposé lors de la présente séance.

Il est proposé par le conseiller François Perreault,
ET RÉSOLU

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 mai 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.



MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

Date	EXPÉDITEUR	OBJET	SIGNATAIRE
8 mai 2019	Municipalité de Rivière-Beaudette	Autorisation – Prise en charge devis APRIA et cylindres	Céline Chayer, Directrice générale
23 avril 2019	MRC Vaudreuil-Soulanges	Aide financière – Légalisation du cannabis – Octroi de 5 498 \$	Linda Lecompte, Adjointe aux services administratifs et comptables

2019-06-128

RATIFICATION DU MOUVEMENT DE PERSONNEL – MAI 2019

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de ratifier le mouvement du personnel pour le mois de mai 2019;

Il est proposé par le conseiller François Lalonde,
ET RÉSOLU

DE RATIFIER le mouvement de personnel énuméré dans le rapport du mois de mai 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2019-06-129

CORRECTION RATIFICATION D'EMBAUCHE – MANŒUVRE TEMPORAIRE AUX SERVICES URBAINS

CONSIDÉRANT la résolution # 2019-05-101 relativement à l'embauche d'un manœuvre temporaire aux Services urbains;

CONSIDÉRANT qu'une erreur s'est glissée relativement à l'échelle salariale attribué à l'employé;

Il est proposé par le conseiller Pierre Régimbald,
ET RÉSOLU

DE FIXER le salaire de cet employé à la classe 3, échelon 2, de la convention collective applicable aux employés de la Municipalité.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

2019-06-130

DÉMISSION – ADJOINTE AUX LOISIRS, SPORTS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

CONSIDÉRANT QUE l'employée 71-0070 a remis le 21 mai dernier sa démission à titre d'adjointe aux sports, loisirs, culture et vie communautaire pour la Municipalité de Saint-Polycarpe;

Il est proposé par le conseiller François Lalonde,
ET RÉSOLU

D'ACCEPTER la démission de l'employée 71-0070 à titre d'adjointe aux sports, loisirs, culture et vie communautaire pour la municipalité de Saint-Polycarpe, effective à compter du 31 mai 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.



N° de résolution
ou annotation



MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

RÉORGANISATION TEMPORAIRE DU PERSONNEL – SERVICE DES LOISIRS, SPORTS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

CONSIDÉRANT le départ de l'employé 71-0070;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu à pourvoir à son remplacement;

CONSIDÉRANT l'article 15.01 et 15.02 de la Convention collective des travailleuses et travailleurs de la municipalité de Saint-Polycarpe – CSN;

Il est proposé par le conseiller Roger Bourbonnais,
ET RÉSOLU

D'ATTRIBUER pour la période estivale, le poste de coordonnatrice du camp de jour à l'employée 70-0006, à compter du 10 juin 2019, et ce, à raison de quarante (40) heures par semaine pour douze (12) semaines;

D'ATTRIBUER pour la période estivale, le poste d'accompagnatrice lors des sorties au Sablon à l'employée 70-0027, à compter du 26 juin 2019, et ce, à raison de huit (8) heures par semaine pour huit (8) semaines;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2019-06-132

POLITIQUE DE TRAVAIL DES EMPLOYÉS CADRES DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Polycarpe a adopté une politique de travail des employés cadres de la municipalité de Saint-Polycarpe en date du 15 janvier 2018 par la résolution 2018-01-362;

CONSIDÉRANT que la politique a fait l'objet d'une révision en y incluant notamment un engagement de confidentialité de la part des employés cadres et une modification salariale pour l'employée # 13-0013;

CONSIDÉRANT QUE les modifications apportées au salaire de l'employée # 13-0013 seront applicables uniquement à compter du 13 août 2019;

Il est proposé par le conseiller François Perreault,
ET RÉSOLU

D'ADOPTER la politique de travail des employés cadres de la municipalité de Saint-Polycarpe révisée.
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2019-06-133

APPROBATION DES LISTES DES DÉBOURSÉS ET DES TRANSFERTS BUDGÉTAIRES – MAI 2019

CONSIDÉRANT la liste des comptes payés et à payer no. 2019-06 et la liste des transferts budgétaires du mois de mai 2019 déposée lors de la présente séance;

Il est proposé par le conseiller Pascal Pilon,
ET RÉSOLU

D'APPROUVER la liste des comptes payés et à payer no. 2019-06 et la liste des transferts budgétaires du mois de mai 2019;

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier à effectuer les paiements des comptes inscrits à la liste no. 2019-06 totalisant un montant de 447 008,47 \$, soit :

Chèques émis par la municipalité	291 519,49 \$
Chèque émis par le Centre Sportif Soulanges	2 222,22 \$
Paiements électroniques par Accès D Affaires de Desjardins	73 646,61 \$
Salaires nets	79 620,15 \$
TOTAL	447 008,47 \$



N° de résolution
ou annotation



MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Anne-Marie Duval, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour effectuer la dépense.


Anne-Marie Duval
Directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe

2019-06-134

APPROBATION DU COMPTE DE DÉPENSES DU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER – MAI 2019

CONSIDÉRANT le compte de dépenses d'Éric Lachapelle, directeur général et secrétaire-trésorier, totalisant 167,93 \$ pour le mois de mai 2019 déposé lors de la présente séance;

Il est proposé par le conseiller François Perreault,
ET RÉSOLU

D'APPROUVER le compte de dépenses du mois de mai 2019 du directeur général et secrétaire-trésorier;

D'AUTORISER le paiement de 167,93 \$ au directeur général et secrétaire-trésorier à même le poste budgétaire 02-130-00-310.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2019-06-135

APPROBATION DE L'ORDRE DE CHANGEMENT # 1 – WOOD SOLUTIONS EN ENVIRONNEMENT & INFRASTRUCTURE – PRÉPARATION DEVIS – VIDANGE DES BOUES DES ÉTANGS AÉRÉS

CONSIDÉRANT que la résolution # 2018-09-561 autorisait une dépense de 5 576,29 \$ pour la réalisation des plans, devis et surveillance des travaux par l'entreprise Wood Solutions en environnement & infrastructure pour la vidange des boues des étangs aérés;

CONSIDÉRANT que des modifications des plans et devis étaient nécessaires pour réaliser l'appel d'offres 2019-005-TP;

CONSIDÉRANT que ces modifications ont été approuvées par le directeur général et secrétaire-trésorier;

Il est proposé par le conseiller Roger Bourbonnais,
ET RÉSOLU

D'APPROUVER l'ordre de changement numéro 1 de Wood Solutions en environnement & infrastructure pour un montant total de 1 164,70 \$ incluant les taxes applicables.

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier à signer l'ordre de changement numéro 1 ainsi qu'à payer l'entreprise Wood Solutions en environnement & infrastructure un montant de 1 164,70 \$, taxes incluses, à même le poste budgétaire 02-414-00-521.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2019-06-136

OCTROI DE MANDAT ET AUTORISATION DE PAIEMENT – EFEL EXPERTS-CONSEILS – TRAVAUX DE PAVAGES SUR LA RUE DES PRÉS

CONSIDÉRANT que la Municipalité désire procéder aux travaux de pavage sur la rue des Prés;



N° de résolution
ou annotation



MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

CONSIDÉRANT l'offre de services professionnels de la firme Efel Experts-conseils pour les plans et devis pour un montant de 24 374,70 \$ incluant les taxes;

Il est proposé par le conseiller Roger Bourbonnais,
ET RÉSOLU

DE MANDATER l'entreprise Efel Experts-conseils pour les plans et devis relativement aux travaux de pavage sur la rue des Prés;

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier à payer à l'entreprise Efel Experts-conseils un montant maximal de 24 374,70 \$ incluant les taxes incluses à même le poste budgétaire 23 172 00 411.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2019-06-137

OCTROI DE MANDAT ET AUTORISATION DE PAIEMENT – EFEL EXPERTS-CONSEILS – ÉTUDE DES INFRASTRUCTURES D'EAU POTABLE ET D'EAUX USÉES

CONSIDÉRANT que la Municipalité désire procéder à une étude des infrastructures d'eau potable et d'eaux usées afin de permettre la réalisation de projets résidentiels et le prolongement des réseaux d'aqueduc et d'égouts;

CONSIDÉRANT l'offre de services professionnels de la firme Efel Experts-conseils pour les plans et devis pour un montant de 14 601,83\$ incluant les taxes;

Il est proposé par le conseiller François Perreault,
ET RÉSOLU

DE MANDATER l'entreprise Efel Experts-conseils pour les plans et devis relativement à l'étude des infrastructures d'eau potable et d'eaux usées.

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier à payer à l'entreprise Efel Experts-conseils un montant maximal de 14 601,83 \$ incluant les taxes à même les postes budgétaires 02 413 00 411 et 02 414 00 411.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2019-06-138

DEMANDE – DÉROGATION MINEURE 2019-02

CONSIDÉRANT QU'une demande de dérogation mineure a été déposée le 12 avril 2019 pour le lot 6 270 184 du cadastre du Québec;

CONSIDÉRANT QUE la demande de dérogation mineure 2019-02 vise à régulariser la marge avant du lot # 6 270 184 qui est à 7.25 mètres et devait être à 7.6 mètres;

CONSIDÉRANT QUE l'impact est minime et représente que quelques centimètres;

CONSIDÉRANT QUE cette dérogation ne portera pas de préjudice aux voisins;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable émise par le Comité consultatif d'urbanisme;

CONSIDÉRANT QUE conformément à l'article 145.6 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., chapitre A-19.1), le conseil invite tout intéressé à se faire entendre relativement à la demande de dérogation mineure 2019-02 présentée devant ce conseil.

Aucun intéressé ne se fait entendre.



N° de résolution
ou annotation

2019-06-139



MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

Il est proposé par le conseiller Pierre Régimbald,
ET RÉSOLU

D'accepter la demande de dérogation mineure 2019-02 pour le lot 6 270 184 du cadastre du Québec, afin de permettre de régulariser la marge avant à 7.25 mètres au lieu de 7.6 mètres.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

DEMANDE – DÉROGATION MINEURE 2019-03

CONSIDÉRANT QU'une demande de dérogation mineure a été déposée le 23 avril 2019 pour le lot 3 765 380 du cadastre du Québec;

CONSIDÉRANT QUE la demande de dérogation mineure 2019-03 vise à rendre conforme la marge avant de 13.43 mètres qui était à l'époque de 13.72 mètres;

CONSIDÉRANT QUE cette dérogation ne portera pas de préjudice aux voisins;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable émise par le Comité consultatif d'urbanisme;

CONSIDÉRANT QUE conformément à l'article 145.6 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., chapitre A-19.1), le conseil invite tout intéressé à se faire entendre relativement à la demande de dérogation mineure 2019-03 présentée devant ce conseil.

Aucun intéressé ne se fait entendre.

Il est proposé par le conseiller François Perreault,
ET RÉSOLU

D'ACCEPTER la demande de dérogation mineure 2019-03 pour le lot 3 765 380 du cadastre du Québec, afin de rendre conforme la marge avant de 13.43 mètres.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2019-06-140

ADOPTION – POLITIQUE DE SUBVENTION SPORTIVE ET CULTURELLE

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Polycarpe souhaite modifier sa Politique de subvention sportive et culturelle adoptée le 14 mars 2016 pour y apporter des modifications;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire inciter ses citoyens de 17 ans et moins à pratiquer des activités sportives, favoriser les saines habitudes de vie et soutenir les citoyens qui participent, avec leur établissement scolaire à des voyages culturels ou d'aide humanitaire;

Il est proposé par le conseiller François Lalonde,
ET RÉSOLU

D'ADOPTER la Politique de subvention sportive et culturelle;

D'AUTORISER le maire Jean-Yves Poirier et le directeur général et secrétaire-trésorier Éric Lachapelle à signer la Politique de subvention sportive et culturelle donnant plein effet à la présente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.



N° de résolution
ou annotation

2019-06-142

2019-06-143



MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

AUTORISATION – ÉVÈNEMENT « TOUR CIBC CHARLES-BRUNEAU »

CONSIDÉRANT QUE la Fédération Québécoise des Sports Cyclistes organise la 24ème édition du « Tour CIBC Charles-Bruneau »;

CONSIDÉRANT QUE le « Tour CIBC Charles-Bruneau » est un parcours de vélo qui nécessite de passer sur les routes de la municipalité de Saint-Polycarpe;

CONSIDÉRANT QUE le « Tour CIBC Charles-Bruneau » aura lieu du 2 au 5 juillet 2019 et que les cyclistes passeront sur le territoire de la municipalité de Saint-Polycarpe le 3 juillet prochain;

Il est proposé par le conseiller François Perreault,
ET RÉSOLU

D'AUTORISER la Fédération Québécoise des Sports Cyclistes à passer sur le territoire de la municipalité de Saint-Polycarpe le 3 juillet 2019 lors de l'événement le « Tour CIBC Charles-Bruneau ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DU CLUB DE L'ÂGE D'OR DE SAINT-POLYCARPE

CONSIDÉRANT que le Club de l'Âge d'Or de Saint-Polycarpe a déposé à la Municipalité de Saint-Polycarpe une demande d'aide financière;

Il est proposé par le conseiller François Lalonde,
ET RÉSOLU

D'OCTROYER une aide financière de 123,50 \$ au Club de l'Âge d'Or de Saint-Polycarpe pour la consommation de divers produits au Centre Sportif Soulanges.

DE PRÉLEVER la somme accordée à même le poste budgétaire 02-701-20-970.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – COMITÉ BÉNÉVOLES DES REPAS PARTAGÉS

CONSIDÉRANT QUE le Comité Bénévoles des Repas Partagés organise mensuellement des repas à la salle communautaire de la Municipalité de Saint-Polycarpe;

CONSIDÉRANT QUE le Comité Bénévoles des Repas Partagés aimerait obtenir une aide financière, soit la location de la salle communautaire gratuitement lors de ses rencontres pour l'année 2019-2020;

CONSIDÉRANT QUE la salle communautaire est disponible lors de ses dates;

Il est proposé par le conseiller François Lalonde,
ET RÉSOLU

D'OCTROYER une aide financière d'une valeur de 1 215 \$ au Comité Bénévoles des Repas Partagés pour la location de la salle communautaire;

DE PRÉLEVER la somme accordée à même le poste budgétaire 02-701-20-970.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.



N° de résolution
ou annotation

2019-06-145

Imprimerie CCL (418) 689-2175 / 1-800-463-4578 — M-103



MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

AIDE FINANCIÈRE – PAROISSE NOTRE-DAME-DES-CHAMPS – COMMUNAUTÉ CHRÉTIENNE DE SAINT-CLET

CONSIDÉRANT QUE la Paroisse Notre-Dame-des-Champs organise le 21 juillet prochain une journée 10e anniversaire pour les travailleurs migrants;

CONSIDÉRANT QUE la Paroisse Notre-Dame-des-Champs aimerait obtenir une aide financière pour l'organisation de cette journée;

Il est proposé par le conseiller Pierre Régimbald,
ET RÉSOLU

D'OCTROYER une aide financière d'une valeur de 100 \$ à la Paroisse Notre-Dame-des-Champs;

DE PRÉLEVER la somme accordée à même le poste budgétaire 02-701-20-970.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

APPUI – PROJET LES RENDEZ-VOUS ANIMÉS – CENTRE COMMUNAUTAIRE DES AÎNÉS DE SOULANGES

CONSIDÉRANT QUE le Centre communautaire des aînés de Soulanges sollicite l'appui de la Municipalité de Saint-Polycarpe pour son projet « Les rendez-vous animés »;

CONSIDÉRANT QUE le projet « Les rendez-vous animés » consiste à embaucher une ressource qui développerait des activités nouvelles en vue de briser l'isolement des aînés, ce qui permettrait de maintenir leur vitalité et de renforcer ou de créer un réseau d'entraide et de soutien et ainsi contribuer à leur maintien à domicile;

CONSIDÉRANT QUE ce projet s'intègre dans la politique MADA (Municipalité amie des aînés) de la Municipalité de Saint-Polycarpe;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Polycarpe désire appuyer le projet du Centre communautaire des aînés de Soulanges;

Il est proposé par le conseiller Roger Bourbonnais,
ET RÉSOLU

D'ACCEPTER de donner son appui au Centre communautaire des aînés de Soulanges pour son projet « Les rendez-vous animés »;

D'AUTORISER le directeur-général et secrétaire-trésorier à signer la lettre d'appui ainsi que tout document donnant plein effet à la présente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Arrivée du conseiller Normand Vincent

SUSPENSION DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Considérant que les membres du conseil municipal ainsi que les citoyens devaient évacuer la salle Maurice-Ravary étant donné la présence de fumée, il est proposé par le conseiller François Perreault que la séance soit suspendue à 19 h 57.

RÉOUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Il est proposé par le conseiller François Lalonde de reprendre la séance ordinaire à 20 h 39 pour terminer la séance. Considérant la situation exceptionnelle et l'approbation de tous les conseillers, la séance est reprise à l'hôtel de ville de la municipalité, située au 1263 chemin Élie-Auclair, à Saint-Polycarpe.



2019-06-146

N° de résolution
ou annotation



MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

**APPROBATION DE L'ORDRE DE CHANGEMENT # 1 – INSTALLATION
JEUX TEC INC. – PARC DE L'ENCAN**

CONSIDÉRANT que la résolution # 2019-04-083 autorisait une dépense de 337 494,74 \$ à l'entreprise Jeux Tec. inc. pour l'aménagement du parc de l'Encan;

CONSIDÉRANT que des modifications sont nécessaires pour la réalisation du contrat;

CONSIDÉRANT que suite à ces modifications, une somme supplémentaire de 11 245 \$, incluant les taxes, doit être versée à l'entreprise Installation Jeux Tec inc.;

Il est proposé par le conseiller Perreault,
ET RÉSOLU

D'APPROUVER l'ordre de changement numéro 1 de l'entreprise Installation Jeux Tec inc. pour un montant total de 11 245 \$, incluant les taxes applicables;

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier à signer l'ordre de changement numéro 1 ainsi qu'à payer à l'entreprise Installation Jeux Tec inc. un montant de 11 245 \$, taxes incluses, à même le Règlement d'emprunt 160-2017;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2019-06-147

**AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT 171-2019 SUR LA GESTION
CONTRACTUELLE, LA DÉLÉGATION DE POUVOIRS, LE CONTRÔLE ET
LE SUIVI BUDGÉTAIRE**

Conformément à l'article 445 du Code Municipal du Québec, le projet de règlement 171-2019 sur la gestion contractuelle, la délégation de pouvoirs, le contrôle et le suivi budgétaire est présenté et un avis de motion est donné par le conseiller Roger Bourbonnais à l'effet qu'à une prochaine assemblée ou à une séance subséquente, ledit règlement sera proposé pour adoption.

2019-06-148

**AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT 97-2008-02 MODIFIANT LE
RÈGLEMENT NUMÉRO 97-2008 ET 97-2008-01 ÉTABLISSANT LES
CONDITIONS DE RACCORDEMENT AU SERVICE D'AQUEDUC**

Conformément à l'article 445 du Code Municipal du Québec, le projet de Règlement 97-2008-02 modifiant le règlement numéro 97-2008 et 97-2008-01 établissant les conditions de raccordement au service de l'aqueduc est présenté et un avis de motion est donné par le conseiller Normand Vincent à l'effet qu'à une prochaine assemblée ou à une séance subséquente, ledit règlement sera proposé pour adoption.

2019-06-149

**AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT 172-2019 SUR LA TARIFICATION DES
MODIFICATIONS AUX RÈGLEMENTS CONCERNANT LE PLAN
D'URBANISME, LE ZONAGE, LE LOTISSEMENT ET LA CONSTRUCTION**

Conformément à l'article 445 du Code Municipal du Québec, le projet de règlement 172-2019 sur la tarification des modifications aux règlements concernant le plan d'urbanisme, le zonage, le lotissement et la construction est présenté et un avis de motion est donné par le conseiller François Perreault à l'effet qu'à une prochaine assemblée ou à une séance subséquente, ledit règlement sera proposé pour adoption.

2019-06-150

**ADOPTION – RÈGLEMENT 169-2019 MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR
LES NUISANCES NUMÉRO 107-2009 (RMH 450-2019)**

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal désire remplacer la réglementation concernant les nuisances;



N° de résolution
ou annotation



MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

CONSIDÉRANT QUE les dispositions de l'article 445 du Code municipal ont été respectées;

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion a été régulièrement donné lors de la séance du 13 mai 2019;

Il est proposé par le conseiller François Lalonde,
ET RÉSOLU

D'ADOPTER le Règlement 169-2019 modifiant le règlement sur les nuisances numéro 107-2009 (RMH 450-2019);

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2019-06-151

ADOPTION – RÈGLEMENT 170-2019 MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LES SYSTÈMES D'ALARME NUMÉRO 102-2009 (RMH 110-2019)

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal désire remplacer la réglementation concernant l'installation et le fonctionnement des systèmes d'alarme sur son territoire;

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire de remédier aux problèmes provoqués par le nombre élevé de fausses alarmes;

CONSIDÉRANT QUE les dispositions de l'article 445 du Code municipal ont été respectées;

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion a été régulièrement donné lors de la séance du 13 mai 2019;

Il est proposé par le conseiller Normand Vincent,
ET RÉSOLU

D'ADOPTER le Règlement 170-2019 modifiant le règlement sur les systèmes d'alarme numéro 102-2009 (RMH 110-2019);

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

AJOUT À L'ORDRE DU JOUR

2019-06-152

DEMANDE AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS, DE LA MOBILITÉ DURABLE ET DE L'ÉLECTRIFICATION DES TRANSPORTS (MTQ)

CONSIDÉRANT QUE des centaines de camions passent tous les jours par l'intersection du chemin Sainte-Catherine, de la route 340 (rue Sainte-Catherine) et du chemin Saint-Philippe afin de se rendre aux sablières ou pour traverser la Municipalité de Saint-Polycarpe;

CONSIDÉRANT QU'il s'agit d'une intersection très dangereuse car les camions ont de la difficulté à tourner;

CONSIDÉRANT QUE le chemin Sainte-Catherine et la route 340 appartiennent au Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTQ);

CONSIDÉRANT QUE le MTQ émet des permis spéciaux pour des véhicules lourds hors normes afin qu'ils empruntent ce chemin;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs citoyens se sont plaints de la dangerosité de cette intersection;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal est préoccupé par la sécurité des usagers de la route de la Municipalité de Saint-Polycarpe relativement à cette intersection;



N° de résolution
ou annotation



MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

Il est proposé unanimement par tous les conseillers,
ET RÉSOLU

DE DEMANDER au Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports d'effectuer des changements nécessaires afin de rendre l'intersection du chemin Sainte-Catherine et de la route 340 plus sécuritaires.

DE TRANSMETTRE une copie de la présente résolution au MTQ afin qu'il considère notre demande.

DE TRANSMETTRE une copie de la présente résolution à la MRC de Vaudreuil-Soulanges afin qu'elle soit avisée de la situation.

DE TRANSMETTRE une copie de la présente résolution à la députée provinciale de Soulanges, Marilyne Picard.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

PAROLES AUX CONSEILLERS

Le conseiller Pierre Régimbald aborde les corrections des infrastructures de la rue Legault

PAROLE AU MAIRE

- Journée familiale au Centre sportif Soulanges (remerciement pour la présence des conseillers)
- Journée verte de Saint-Polycarpe
- Compost généré
- Rencontre avec le MTQ pour les glissements de terrain
- Construction parc de l'Encan
- Construction du trottoir rue Sainte-Catherine
- Finalisation du pavage de la rue Legault
- Rencontre de la députée provinciale, Marilyne Picard, pour le Centre sportif Soulanges

PÉRIODE DE QUESTIONS

- Suivi sur les lumières de rues (Hydro-Québec)
- Évolution de la vente du terrain Brunet
- Danger de l'intersection du chemin Sainte-Catherine et Saint-Philippe
- Remerciement pour les actions prises pour le manque de cafés aux assemblées et le changement du drapeau du Québec
- Danger de l'intersection du chemin de l'Église et la rue Sainte-Catherine
- Tuyau dans le fossé du chemin Saint-Philippe



N° de résolution
ou annotation



MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

À 21 h 12 l'ordre du jour étant épuisé,

il est proposé par le conseiller Pierre Régimbald,
ET RÉSOLU

DE LEVER la présente séance ordinaire du 10 juin 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Le directeur général et
secrétaire-trésorier

Éric Lachapelle

Le maire

Jean-Yves Poirier

Je, Jean-Yves Poirier, atteste que
la signature du présent procès-
verbal équivaut à la signature par
moi de toutes les résolutions qu'il
contient au sens de l'article 142(2)
du *Code municipal du Québec*.



MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

N° de résolution
ou annotation